

DEC213031DR18

Décision portant nomination de Mme Alexandra MOUGEL **aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 9017** intitulée « **Centre d'Infection et d'Immunité de Lille** » (CIIL)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC191237DGDS du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte n° 9017 intitulée CIIL et nommant M. Jean DUBUISSON en qualité de Directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 9017<sup>1</sup> en date du 01/07/2021 ;

Considérant que Mme Alexandra MOUGEL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS aux dates suivantes : 26 et 27/04/2021, 17 et 18/05/2021 et 28 et 29/06/2021 ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Mme Alexandra MOUGEL, Ingénieure d'Etudes (IE), est nommée aux fonctions d'assistante de prévention, au sein de l'UMR 9017 intitulée « Centre d'Infection et d'Immunité de Lille » (CIIL), à compter du 01/01/2021.

Mme Alexandra MOUGEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Alexandra MOUGEL, est placée sous l'autorité du Directeur d'Unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 22/09/2021

Le Directeur de l'Unité  
M. Jean DUBUISSON

Visa du Délégué Régional Hauts-de-France  
M. Christophe J. MULLER

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)